

Terrains de recherche, champs d'action ?

Brefs propos sur une question sans fin...

par Paul PÉLISSIER (1)

Plusieurs décennies de familiarité avec l'Orstom m'ont rassuré quant à l'utilité sociale des travaux de recherche dans un domaine où ils sont périodiquement contestés, celui des sciences humaines consacrées à l'Afrique. Ceci grâce à plusieurs atouts particuliers dont le premier, trop évident pour qu'on s'y attarde ici, est un champ d'intervention clairement identifié et indiscutablement spécifique. Mais peut-être les chercheurs de la maison réalisent-ils mal à quel point leurs conditions de travail les ont placés dans des situations privilégiées pour échapper aux cloisonnements intellectuels et professionnels, voire aux corporatismes dont sont porteurs nos systèmes de formation et trop de nos organisations. Concept essentiel : celui de l'échelle. Celle de l'institution d'abord, échelle suffisamment petite pour en assurer la diversité et la richesse, suffisamment grande pour en faire un cadre propice à l'échange, à la confrontation, au débat, suffisamment humaine pour y échapper, plus facilement qu'ailleurs, aux effets pervers de l'isolement et de l'anonymat inhérents aux grands ensembles. Échelle des équipes dans des « centres » ou des « missions » constituant un milieu favorable à l'écoute des préoccupations nationales et à l'observation des particularités régionales, à la transgression des cloisonnements disciplinaires et des préjugés d'école, à l'adoption de démarches convergentes et même d'un langage commun. Échelle des projets, ajustée autant que faire se peut à des problématiques recouvrant rarement les branches académiques de la connaissance mais au contraire favorable à l'élaboration des méthodes, des outils, du dispositif appropriés aux différents niveaux d'analyse, du local au régional, du national au zonal.

Autre atout décisif : des objectifs définis à travers des thèmes de recherche qui par nature transcendent les approches sectorielles et débouchent, par enchaînement logique, sur les préoccupations du développement. En se plaçant dans une perspective diachronique, comment ne pas souligner à cet égard, dans des domaines familiers, la clairvoyance des choix opérés pour l'essentiel par Georges Balandier et Gilles Sautter au lendemain même des indépendances africaines ? Ni les transformations politiques ni les changements institutionnels n'en ont estompé la pertinence ni entamé la pérennité alors que, dans le même temps, se révélaient la vanité et trop souvent les suites funestes des modes idéologiques et des modèles techniques qu'elles véhiculaient. Que l'étude des communautés villageoises transcrites dans

(1) Géographe. Professeur émérite à l'université Paris-X-Nanterre.

l'espace par des « terroirs » apparaisse aujourd'hui comme le nécessaire préalable et l'indispensable ancrage de tout « projet » de développement rural donne à sourire à qui garde en mémoire l'accueil condescendant que lui firent, bardés de leurs certitudes, « scientifiques » sérieux, experts du progrès planifié, militants du transfert technologique. Simple outil d'initiation au milieu rural pour jeunes chercheurs, démarche inspirée de visions passistes et de préoccupations archivistiques, approche susceptible d'entraver l'application – donc la réussite ! – des recettes élaborées à grand prix pour apporter le progrès à des paysans africains regardés, au mieux, comme des « Malgré Eux » du développement, telles furent quelques appréciations parmi les moins suffisantes – pour ne rien dire des propos de salon (mais qui furent imprimés) où la chasse au non-dit préluait (grâce au ciel, en vain !) à la chasse aux sorcières... Or, la « gestion des terroirs » apparaît désormais non seulement comme la voie éprouvée de l'analyse des systèmes agraires et comme une démarche appropriée au règlement des questions foncières posées par les transformations techniques et la croissance démographique, mais encore comme la méthode la plus capable d'harmoniser la cohabitation spatiale entre éleveurs et agriculteurs, et même de contribuer à la sauvegarde des sociétés pastorales en leur assurant un indispensable contrôle territorial de leurs aires de transhumance.

Parmi les sous-produits des « terroirs », le recul du temps ne permet-il pas aussi d'apprécier combien ils sont directement utiles dans l'évaluation du changement dont ils sont devenus des observatoires naturels ? Qu'ils jouent le rôle d'espaces témoins ou soient conçus comme méthode d'analyse, les « terroirs » sont aujourd'hui cadre et sujet d'études d'institutions variées relevant aussi bien de la recherche agronomique la plus pointue que d'ONG impliquées au quotidien dans le développement rural. Et sans doute a-t-on trop oublié la vision schématique et figée que l'on avait de l'agriculture paysanne au tournant des années soixante, au point que de bons esprits rejoignaient les « experts » pour juger le concept même de terroir inapplicable aux campagnes africaines.

Des réflexions convergentes ne pourraient-elles être tirées du destin d'autres thèmes ? En est-il de plus actuel que « la colonisation des terres neuves » qui touche au cœur des transformations les plus profondes de l'Afrique contemporaine : migrations par lesquelles s'opère une prodigieuse redistribution du peuplement, plus diffuse mais aussi cruciale que l'accumulation urbaine, disparition progressive des réserves forestières, c'est-à-dire effacement des milieux naturels au profit d'environnements anthropiques où s'expriment antagonismes et connivences entre nature et culture, mainmise sur l'espace synonyme d'inégalité économique, de recomposition sociale et, surtout, de stratégies porteuses d'un nouvel ordre foncier lourd de disparités et de conflits.

Non moins révélatrices des réactions endogènes ignorées d'une recherche officielle axée sur les « grands produits », les « relations ville-campagne » n'ont-elles pas mis en lumière la remarquable émergence d'un « vivrier marchand » qui n'a jusqu'ici suscité qu'une attention discrète de la part des experts comme de celle des investisseurs ? Et si le partage des tâches entre organismes a rendu plus tardive l'intervention au cœur des grandes cités, leur ombre portée et le rôle de l'urbanisation dans l'organisation de l'espace étaient présents bien avant que la ville ne focalise l'intérêt passionné d'une nouvelle génération de chercheurs.

Une réflexion profitable consisterait à s'interroger sur les leçons, les dérives, l'élargissement spontané, les échecs, de cette recherche sur thèmes, sur les nouvelles questions qu'elle soulève (ou sur une nouvelle manière de poser des questions permanentes), tout en gardant le souci d'une utilité sociale d'autant plus difficile à discerner qu'elle n'est généralement reconnue, à tout le moins admise, qu'à l'occasion de crises, de conflits ou d'insuccès techniques graves.

Parmi les questions déjà exprimées ou encore latentes directement issues de la thématique « historique » que l'on vient d'évoquer, retenons quelques exemples. Le premier touche à l'environnement dont toutes les études agraires attestent à quel point il est un produit social. L'ampleur et le dynamisme des défrichements, accélérés par l'explosion démographique, voire par des choix techniques erronés, lui confèrent une fragilité indéniable, même si les caricatures catastrophistes dont les média accablent l'opinion n'ont rien à voir avec la réalité. Des études de terroirs ressortent au contraire la vitalité et souvent l'essor des formations forestières, l'efficacité des associations secondaires, spontanées ou construites, dans la régénération des ressources naturelles, l'aptitude des paysanneries à édifier des environnements exprimant une authentique maîtrise sociale du milieu, de même que l'existence de seuils (d'abord démographiques) au-delà desquels l'emportent déséquilibres et dégradation.

Mais que de questions demeurent en suspens (à commencer par les effets climatiques des défrichements forestiers), que d'erreurs la méconnaissance des combinaisons agraires entraîne (on songe aux reboisements fondés en zone sahélo-soudanienne sur des eucalyptus épuisant les maigres ressources en eau et empoisonnant les sols), que de leçons tirées du savoir paysan restent incomprises parce que contraires à la vision technocratique de l'aménagement (et l'on évoque ici l'alliance de l'arbre et du champ, si familière aux cultivateurs africains, si efficace au double plan écologique et agronomique, et pourtant si obstinément ignorée)... Il est permis de s'étonner, à cet égard, que soient découvertes en Indonésie les vertus d'une « agroforesterie » pratiquée et connue en Afrique depuis des lustres – témoin la gestion des palmeraies dites « naturelles » – alors qu'il ne s'agit que d'une variation sur le thème des parcs anthropiques dont l'efficacité dans la stabilisation de l'espace cultivé, la continuité de la production, l'équilibre de l'environnement, n'est plus à démontrer. C'est, en effet, dans cette voie que doit être puisée, affinée, systématisée, en particulier pour les régions à longue saison sèche, les plus vulnérables, la réponse à l'inévitable disparition des forêts naturelles (même si des périmètres forestiers, aussi peu « naturels » que les nôtres, doivent évidemment être entretenus ou reconstruits).

La seconde série de questions révélée par un regard critique porté sur les études consacrées aux campagnes africaines intéresse la préoccupante inefficacité de la gestion de l'eau, particulièrement en zone sahélo-soudanienne. Autant les cultures pluviales peuvent être performantes, autant les techniques fondées sur la maîtrise de l'eau demeurent rudimentaires. Or, face aux menaces de l'insécurité climatique et de la dégradation des sols n'existe aucune parade plus efficace que l'irrigation. L'explication de cette faiblesse n'est pas d'origine technique ni même d'ordre culturel : maintes expériences prouvent au contraire la rapidité avec laquelle sont assimilées les pratiques et

surmontées les exigences de l'innovation, en ce domaine comme en bien d'autres. Sans doute les réponses relèvent-elles, à des degrés divers, de motifs tenant au statut foncier souvent ambigu des périmètres irrigués, à la répartition des travaux et à son articulation avec d'autres tâches, à l'échelle des aménagements et à ses corrélations avec l'organisation sociale, aux résultats financiers des efforts consentis et à leur comparaison avec la productivité du travail consacré aux cultures sans pluie. Hypothèses à discuter, à approfondir, à élargir, en fonction des situations régionales et des politiques économiques, et de leurs interférences réciproques.

Une des composantes majeures des transformations enregistrées par les sociétés africaines dans leurs relations avec l'espace intéresse le statut juridique du sol. La souplesse de la gestion coutumière des disponibilités foncières a valu à l'Afrique noire, sauf exceptions très ponctuelles, le privilège d'ignorer jusqu'ici toute « question agraire ». Mais l'avantage social a son revers, l'absence des investissements indispensables à tout processus d'intensification : modernisation agricole et appropriation du sol semblent indissociables. Historiquement lié à la densité de la population dans le cadre d'une organisation sociale donnée, le glissement d'un usage communautaire à une tenure individuelle devient aujourd'hui un facteur décisif, et souvent une condition préalable, du progrès. De plus, trop d'exemples récents font apparaître que les droits coutumiers sont de moins en moins en mesure de contre-carrer les menaces pesant sur les espaces indivis exploités par les communautés locales, qu'il s'agisse d'empiètements sournois ou d'accaparements brutaux. Progrès technique et exigences sociales convergent donc pour faire du statut foncier à la fois un problème clé du développement (même dans les villes il n'est souvent réglé que par omission) et un terrain de recherche à renouveler ; dans quelle mesure et comment, par exemple, les communautés villageoises, là où elles sont vivantes, peuvent-elles gérer leur patrimoine foncier de manière à intensifier leur système de production tout en évitant que la privatisation de la terre n'évince une partie de leurs membres ? De la diversité des situations révélée par une recherche pragmatique est-il concevable de tirer méthodes et cadres juridiques susceptibles de répondre à des questions de ce type, ou bien l'affirmation de la propriété privée paysanne est-elle seule en mesure d'assurer simultanément progrès technique et sécurité foncière ? Vaste champ d'analyse, aussi riche de perspectives pratiques que de réflexions théoriques...

Parmi les questions soulevées par les travaux touchant à l'explosion urbaine, ne serait-il pas opportun de concentrer désormais l'attention sur la croissance des villes petites et moyennes, dont le dynamisme est jusqu'ici occulté par l'impressionnante poussée des grandes agglomérations ? Sans doute celles-ci demeurent-elles le cadre des tensions sociales les plus vives et mobilisent-elles les préoccupations les plus urgentes en raison de leur échelle et de leur habituelle fonction de capitale politique. Mais depuis une à deux décennies, la multiplication et la rapidité du développement des centres urbains secondaires (avec des taux de croissance atteignant le double de celui des capitales) apparaissent comme une expression majeure des bouleversements vécus par les sociétés africaines et leur économie. Villes jeunes mais surtout villes de jeunes en raison de leurs fonctions scolaires, villes organisatrices grâce à leurs équipements, à leurs services, à leurs encadrements, villes marchés par leur position à la charnière de la vie rurale et de l'économie généra-

le, villes relais de la modernité en même temps que reflets des identités régionales et de leurs valeurs propres, elles sont plus spontanément et plus authentiquement que les métropoles l'instrument des nouvelles formes d'organisation territoriale et le foyer du syncrétisme culturel qui animent et transforment en profondeur espace et sociétés africains. N'offrent-elles pas, également, la seule réponse réaliste aux dangers de la macrocéphalie urbaine ?

Il est intéressant de noter qu'un questionnement comme celui que l'on vient d'esquisser, loin de relancer les vieux débats entre recherche fondamentale et recherche appliquée, ne fait qu'en souligner la vanité. Par contre, les pratiques passées peuvent aider à cerner certaines carences et à donner sa pleine finalité à la recherche. Incontestablement le premier avantage de l'institution Orstom et de ses équipes, c'est-à-dire leur échelle, recèle un risque : la tentation du repli sur soi, d'une certaine vie en vase clos. Parmi ses conséquences fâcheuses figure (ou du moins a longtemps figuré) l'insuffisante attention portée aux tâches de formation, à commencer par la transmission de l'expérience (notamment au plan des méthodes), aussi bien en vue du renouvellement interne que de la promotion d'homologues nationaux.

La seconde conséquence est sans doute un souci trop discret de communication, en particulier en direction des différents responsables du développement qui ne font que très insuffisamment appel au gisement considérable de connaissances, d'expériences, de réflexions, accumulé par un corps de chercheurs en pleine maturité. La difficulté qu'éprouve la recherche en sciences humaines à transmettre ses résultats et ses préoccupations à la sphère des décideurs est d'autant plus navrante que sont en cause ici les pays les plus pauvres, les populations les plus déshéritées, les économies les plus fragiles. Contribuer à combler le hiatus qui perdure avec insistance entre recherche et développement en imaginant les formes d'expression, de publication, de communication, bref le langage adapté aux modes de raisonnement, aux méthodes de travail, aux interrogations, aux processus d'évaluation et de décision des destinataires naturels de nos travaux (du moins devraient-ils l'être), n'est-ce pas là une responsabilité qui nous revient ? Que l'échange entre recherche et développement demeure globalement si décevant et que chaque génération en redécouvre, de manière inéluctable, les insuffisances, relève sans doute de la nature des choses. Pourtant, deux atouts semblent assigner un rôle particulier aux sciences humaines de cette maison pour démentir ce constat chagrin. D'abord, leur expérience a unanimement conduit les différentes disciplines (pour certaines à l'encontre de leur tradition) à une théorie de la recherche privilégiant la démarche inductive, allant du particulier au général, des situations concrètes aux systèmes, et renvoyant à des situations analysées en grandeur réelle. D'autre part, tout en fondant leur démarche sur les données objectives les plus expressives pour leur spécialité, la plupart des chercheurs ont été amenés par leur pratique du terrain à raisonner en généralistes.

De telles convergences conceptuelles et de telles positions n'assignent-elles pas aux équipes de l'Orstom une tâche essentielle et spécifique : celle de « traduire » au service du développement les résultats de la recherche et, pour répondre à cette mission, celle de réinventer sans cesse, à l'exemple de certains de leurs aînés, les outils d'un dialogue qu'aucune traverse ne doit laisser ?